



Saint-Joseph-de-Sorel

L'Information municipale



Volume 25 n° 3
Novembre 2011

Chers(es) Saint-Josephois(es),

ÉTAT DE LA SITUATION

Les Fleurons du Québec

Nous nous sommes inscrits en 2007 au programme « Les Fleurons du Québec » afin de développer chez les citoyens la fierté, le sentiment d'appartenance et d'embellissement. Lors de notre première évaluation en 2008 nous avons obtenu la cote de « 2 fleurons ». Notre deuxième évaluation a eu lieu le 15 août 2011. Nous attendons notre nouvelle note avec anxiété.

En effet, au cours de la présente année, en collaboration avec l'implication de nos citoyens, la Ville a réalisé les projets suivants : l'aménagement du talus au parc de la Pointe-aux-Pins (environ 130 000 \$); plantation de 30 arbres dans la cour de l'école Martel (20 690 \$); arrachage d'herbe à poux (les terrains de jeux); distribution de 1 000 caissettes de fleurs ainsi que du compost et collecte de RDD; concours parmi les plus belles maisons fleuries; aménagement de l'Hôtel de Ville, du HLM de la Pointe-aux-Pins, du centre communautaire; installations de 60 jardinières de fleurs à même les lampadaires sur la rue Montcalm, etc.

Le Conseil a encore une liste de nombreux projets pour l'avenir.

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE

Rue Béatrice

La réfection de la rue Béatrice (entre les rues Champlain et Montcalm) débutée à l'automne 2010 est maintenant terminée. Nous avons obtenu une subvention de 182 600 \$ dans le cadre du programme PRECO sur un montant total de plus de 525 000 \$.

Le collecteur pluvial (Pie IX, Chevrier et une partie de Léon XIII)

Les travaux d'aménagement du collecteur pluvial des rues Pie IX, Chevrier et d'une partie de Léon XIII ont débuté au début du mois d'août dernier. Le contrat a été octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Danis Construction Inc. pour la somme de 2 574 000 \$ et la surveillance des travaux à la firme d'ingénieurs-Conseils Dessau Inc, pour un montant de 89 545 \$.

Ces travaux ont nécessité un règlement d'emprunt pouvant atteindre 3 850 000 \$ et nous avons obtenu une aide financière pouvant atteindre la somme de 2 100 000 \$ pour les travaux admissibles dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM). La plupart des travaux seront terminés d'ici la fin novembre et finalisés au printemps 2012.

Le Programme Rénovation Québec (PRQ)

Le programme Rénovation Québec (PRQ) de la SHQ a débuté en 2003 et a profité à date à plus de 185 propriétaires (travaux totaux 2 588 495 \$; subvention estimée à 1 491 858 \$ (répartie pour 50 % par la Ville et 50 % par la SHQ).

Au cours du mois de juin, le ministre Laurent Lessard, du MAMROT, responsable de la SHQ nous informa qu'une enveloppe de 100 000 \$ a été mise à notre disposition pour la Phase VIII du programme. La Ville s'engagea à injecter la somme équivalente de 100 000 \$ dans le cadre de la programmation 2011-2012. Plusieurs citoyens inscrits sur la liste ont été contactés et d'autres travaux sont en cours. La liste n'est pas encore toute écoulee et comme nous voulons que ce programme se poursuive, nous invitons d'autres propriétaires éligibles à s'inscrire. Nous avons demandé une somme supplémentaire de 50 000\$ pour la Phase VIII. Nous attendons toujours une réponse.



Olivier Gravel - Maire

Église Saint-Joseph-de-Sorel

Mise au point du Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel versus le dossier de l'église Saint-Joseph

De nombreux citoyens et paroissiens pratiquants étaient encore, spirituellement parlant, profondément attachés à leur église. Le 25 juin dernier, le président du Conseil de la Fabrique Saint-Joseph m'a officiellement informé que l'Évêché de Saint-Hyacinthe avait donné son aval à la démolition de notre église. Cette désastreuse annonce sonnait le glas aux minces espoirs des paroissiens, de pouvoir un jour, refaire leur dévotion dans leur chère église. Jusqu'à la fin, ces personnes avaient espéré qu'un miracle se produise pour sauver l'église.

Ces gens se rappelaient également d'avoir payé pendant de très nombreuses années pour la construction de l'immeuble de leur office religieux, érigé sur un terrain issu d'un don vers 1875, de la famille MC Carthy. Ce lourd fardeau financier fut assumé, non seulement par les paroissiens pratiquants, mais par tous les citoyens, et ce, suite à la répartition imposée par la Fabrique de l'époque.

Lorsque cette saga, de l'avenir des églises de la Fabrique de St-Joseph débuta, plusieurs citoyens et paroissiens, inquiets pour la survie de leur église, se sont tournés naturellement vers le Conseil municipal pour obtenir de l'aide. Les membres du Conseil se sont mis immédiatement à l'œuvre afin d'élaborer un plan d'action pour la survie de notre église. Nous pouvons vous affirmer que la Ville n'a pas chômé dans ses démarches et qu'elle n'a pas lésiné dans ses actions pour conserver l'Église, comme institution religieuse et lieu de culte.

Suite à diverses discussions avec la Fabrique, et évidemment avec son accord, nous avons aménagé, à l'été 2007, lors de la réfection de la rue Montcalm, un magnifique et fonctionnel débarcadère pour l'église. Cette transformation qui démontrait le sérieux du Conseil à réaliser des aménagements pour améliorer la fonctionnalité de l'église, nécessitait une injection de capitaux d'environ 70 000 \$. La fabrique fut enchantée du nouveau débarcadère qui constituait un atout non négligeable.

Fin 2007, début 2008, un comité sur l'étude de l'avenir des bâtiments de la paroisse St-Joseph a été créé par la Fabrique. Plusieurs études, rapports, réunions et consultations diverses se sont succédées par la suite. Parmi ceux-ci, un rapport de l'architecte Daniel Cournoyer établissait à 253 000 \$ les travaux de rénovations à effectuer, d'ici 5 ans, à l'église St-Joseph. Ce rapport contenait également une note indiquant que « toutes les composantes en mécanique et électricité devront être évaluées par un ingénieur en la matière pour connaître leur

état et leur longévité dans les conditions actuelles (plomberie, chauffage, éclairage, services électriques, alarme-incendie) ». Nous n'avions pas et **n'avons toujours pas** le rapport indiquant si d'autres importantes ressources financières devaient être prévues pour ces items. Un autre rapport établissait les dépenses annuelles à près de 40 000 \$ pour le chauffage, l'électricité, l'assurance et l'entretien régulier.

Déjà en 2008, en regard de ce qui précède, nous avons indiqué à la Fabrique ainsi qu'à l'Évêché que nous ne disposions pas des ressources financières pour récupérer l'immeuble de l'église à d'autres fins. La transformation en logements sociaux était également exclue à cause des coûts exorbitants vécus à d'autres endroits.

En mars 2008, nous avons répété ces propos de vive voix à l'Évêque de Saint-Hyacinthe, Monseigneur Lapierre, qui nous avait chaleureusement accordé une audience. Nous avons rencontré une personne remplie de piété, profondément bouleversé et déchiré à l'idée de fermer des églises que les citoyens avaient si chèrement payés de nombreuses années. Nous lui avons également déposé une pétition signée par de nombreuses personnes demandant le maintien de l'église comme lieu de culte. Monseigneur Lapierre nous a informé que le processus de décision sur l'avenir des églises comporte plusieurs étapes (3) d'examen, de rapport et études qui sont examinés par autant de comité qui leur sont propre afin d'avoir la décision la plus éclairée possible. Ce dernier, nous a assuré que c'était son plus grand désir que ledit processus soit le plus juste et objectif possible.

À la même période, nous avons avisé la Fabrique, l'Évêché ainsi que l'Évêque même que le Conseil de Ville s'était prononcé unanimement pour l'implantation d'un stationnement sur le terrain de la Fabrique afin d'améliorer les infrastructures de stationnement de ce secteur. Ledit projet de stationnement avait été évoqué lors de discussions avec des membres de la Fabrique, dont le président, qui déploraient l'absence d'espace de stationnement sur le terrain de l'église et qui constituait une lacune, lors d'évaluation des sites, pour la tenue de diverses activités (pastorale, baptême, mariage, funérailles, etc.). Nous avons alors entrepris l'étude de faisabilité. D'importants honoraires professionnels furent consentis pour concrétiser ce projet. Nous avons consulté notre conseiller juridique et notre urbaniste sur la façon de contribuer légalement à sa réalisation. Nous avons fait réaliser un plan



Église Saint-Joseph-de-Sorel (suite)

d'arpentage de l'ensemble de la propriété et de l'Oasis et mandater un ingénieur pour nous produire un projet préliminaire avec estimation des coûts. Nous parlions d'un projet de 100 000 \$. Nos démarches se sont poursuivies jusqu'en 2009. Cependant, nous voulions, cette fois, avoir la certitude que l'église demeurerait ouverte sur notre territoire avant de procéder aux travaux. Ce fut une sage décision compte tenu de la tournure des événements.

La Fabrique et l'Évêché ont également poursuivi le processus de décision sur l'avenir des églises. À un moment donné, nous avons cru que « l'affaire était dans le sac » puisque la recommandation du comité d'étude favorisait de garder l'église St-Joseph ouverte. Le projet d'implantation de stationnement pouvait alors passer à l'étape de réalisation. Toutefois, coup de théâtre, on nous annonce en août 2009, que l'autorisation a été donnée par l'Évêché d'amorcer le processus de mise en vente des églises Saint-Jean-Bosco et Saint-Joseph. D'après les informations que nous avons reçues de membres de la Fabrique, l'Évêché aurait demandé à la Fabrique d'évaluer les coûts du déménagement des bureaux situés à Marie-Auxiliatrice, des locaux de la pastorale ainsi que du crématorium. Évalué par l'architecte Daniel Cournoyer à 300 000 \$, le vent a alors tourné et la décision de fermer l'église Saint-Joseph au lieu de celle de Marie-Auxiliatrice a été entérinée par la Fabrique. Cette nouvelle fut accueillie comme un véritable coup de massue.

Que c'est-il réellement passé pour que la recommandation de garder l'église de Saint-Joseph ouverte soit renversée de la sorte ? Est-ce que les dés étaient pipés d'avance ? Nous ne le savons pas et nous ne pouvons l'affirmer. Nous ne pouvons que nous interroger et spéculer. À cet effet, dans une lettre adressée à Monseigneur Lapierre, en avril 2008, nous lui faisons déjà part de nos inquiétudes concernant l'impartialité des membres de la pastorale qui siégeaient au Comité d'étude sur l'avenir des églises et qui avaient déjà un préjugé favorable envers l'église Marie-Auxiliatrice où sont installés leurs beaux locaux. Comme interrogation, nous trouvons exagéré le coût de 300 000 \$ pour déménager des locaux, dont celui de la pastorale, qui reçoivent, par session, une dizaine d'inscription à leur cours.

Nous pourrions également ajouter que le regroupement des fabriques fut peut-être bénéfique à la majorité mais ne nous a pas servi puisque notre église ainsi que la paroisse-mère, ne sont plus. En comparaison, la Fabrique de Ste-Anne ne s'est pas regroupée et a conservé son église. Comme quoi les regroupements n'ont pas que du bon. Il y a sûrement eu d'autres considérations qui nous échappent pour expliquer ce revirement spectaculaire. En contrepartie, nous comprenons que ce dossier de l'avenir des églises n'avait rien de facile et susceptible de déclencher les passions. La Fabrique devait prendre une décision pour son avenir qui ne fut pas dans le sens que nous espérions malgré tous nos efforts et implications.

La Fabrique a donc rendu sa décision de fermer l'église pour son avenir. La Ville devait en faire autant lorsqu'elle a refusé l'offre de la Fabrique de partager leur immeuble qui était devenu « l'ancienne église ». Nous avons été conséquents de nos décisions précédentes. Nos résolutions sont très éloquentes à ce sujet. Le rapport de l'architecte Daniel Cournoyer établissait les rénovations d'ici 5 ans à 253 000 \$, les dépenses annuelles de 40 000 \$, les coûts exorbitants de transformation en logements sociaux ou pour le prolongement de l'Oasis, etc. sont autant d'arguments évoqués à de très nombreuses reprises justifiant notre décision de ne pas prendre en charge l'immeuble. Dès le début de ce dossier, nous avons tenus ce même discours, que nous n'avions pas les ressources financières suffisantes. En effet, prendre en charge

ladite église, que ce soit une acquisition ou partage des locaux, nécessiterait de la part de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel soit d'augmenter le fardeau de ses citoyens au moyen d'une taxe supplémentaire, soit en retranchant des ressources financières aux autres postes du budget de la Ville.

Le prochain volet de cette saga concerne la démolition de l'immeuble de l'ancienne église en septembre 2011. Aux prises avec d'énormes difficultés financières, la Fabrique semble avoir trouvé un autre moyen pour alléger son fardeau financier. La démolition des églises Saint-Joseph et Saint-Jean-Bosco lui permettra d'économiser au moins 70 000 \$ annuellement. Nous ne pouvons que nous incliner devant le choix de la Fabrique.

Toutefois, la Fabrique conservera le terrain à Saint-Joseph-de-Sorel. À cet effet, nous avons manifesté de l'intérêt à acquérir ce terrain, don de la famille Mc Carthy, sous certaines conditions. Le Conseil municipal à l'intention de profiter du programme d'accompagnement pour les villes dévitalisées du MAMROT dont le mandat a été donné au Technocentre en écologie industrielle. Plusieurs projets pourraient être mis sur pied pour occuper ce terrain pour le bien communautaire de notre société. J'en énumère quelques uns : un centre communautaire multifonctionnel intergénérationnel, une maison de la famille, des logements sociaux (GRTHS) pour les familles, une maison des jeunes, etc. Ces projets ne pourront se réaliser qu'avec l'apport d'importantes subventions et/ou d'aides financières du MAMROT et d'autres organismes. Les responsables du MAMROT pour les programmes d'aide aux villes dévitalisées, nous avaient, à plus d'une reprise, clairement indiqué que l'aide gouvernementale ne pouvait s'appliquer à sauver et/ou à restaurer les anciennes églises. Il faut donc d'abord et avant tout être capable d'acquérir le terrain. Ensuite d'être vigilant dans la suite des projets que nous pourrions réaliser pour le bien commun de toute la population de Saint-Joseph-de-Sorel et de la région. Nous espérons conclure ainsi ce dernier volet de cette douloureuse saga concernant l'avenir des églises. Souhaitons-nous bonne chance.

En conclusion, nous avons clairement démontré notre volonté à sauver notre église et la paroisse-mère. Nous avons coopéré de plus d'une façon et agit de bonne foi dans ce dossier. Le débarcadère de 70 000 \$, les importants honoraires professionnels (+15 000 \$) ainsi que nos nombreuses interventions et implications sont là pour prouver notre engagement. Mais nous avons refusé de prendre en charge le fardeau financier de la Fabrique pour un immeuble non fonctionnel et désuet selon les propres rapports déposés par la Fabrique même. Nous ne sommes pas parfaits et avons essayé de prendre les décisions les plus éclairées possibles dans le meilleur intérêt de tous nos citoyens. En terminant, de malheureux propos, prononcé en chaire, nous ont été rapportés à l'effet que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel n'avait pas voulu coopérer avec la Fabrique dans ce dossier ce qui avait forcé la démolition des églises. À la lecture des événements que je viens de vous relater vous comprendrez notre étonnement devant ces affirmations. « Que celui qui n'a jamais pêché, jette la première pierre » comme l'a dit Jésus Christ. Ces propos sont d'autant plus malheureux quand la pierre est lancée par ceux chargé de prêcher ces divines paroles.

Olivar Gravel - Maire Ville de Saint-Joseph-de-Sorel



SÉANCE ORDINAIRE

11-06-23 Réfection des rues Pie IX, Chevrier et une partie de Léon XIII : Le Conseil octroie au plus bas soumissionnaire conforme, la firme d'ingénieurs Dessau Inc. pour les services professionnels d'ingénierie de surveillance de chantier, réfection des rue Pie IX, Chevrier et d'une partie de Léon XIII, au montant soumis de 89 545,05 \$ incluant les taxes.

11-07-04 Égout, collecteur pluvial : Le Conseil octroie le contrat pour le collecteur pluvial des rues Pie IX, Chevrier et une partie de Léon XIII, incluant l'installation optionnelle des lampadaires, soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, Danis Construction Inc. au montant soumis de 2 574 000 \$, taxes incluses. Lesdits travaux seront financés par le règlement d'emprunt numéro 332 qui a été approuvé par le MAMROT et par la subvention de 2 100 000 \$ du programme PIQM, Les deux autres soumissionnaires ont été la firme A. & J. L. Bourgeois Ltée pour la somme de 2 892 000 \$ et la firme Gersol Construction Inc. pour le montant de 3 865 773 \$. (CP-11-06-20)

Dossier SHQ – Programme rénovation Québec (PRQ) – Phase VIII : La Ville accepte l'enveloppe budgétaire de 100 000 \$ qui a été mise à sa disposition en vertu du programme 2011-2012 de la Phase VIII du Programme Rénovation Québec (PRQ) de la SHQ et elle avise la SHQ qu'elle s'engage à injecter une somme équivalente de 100 000 \$ dans le cadre de ce programme. (CP-11-06-20).

Programme d'accompagnement pour les villes dévitalisées, plan de diversification et de développement durable de la MRC de Pierre-De Saurel, mandat au Technocentre en écologie industrielle : Considérant que le Conseil régional de la MRC de Pierre-De Saurel a adopté, le 8 juin 2011, *le Plan de diversification et de développement durable de la MRC de Pierre-De Saurel*;

Considérant que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a eu une présentation par le Technocentre en écologie industrielle, le 13 juin 2011, sur les projets identifiés pour la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel dans le *Plan de diversification et de développement durable de la MRC de Pierre-De Saurel*;

Considérant que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désire mandater le Technocentre en écologie industrielle à accompagner les projets identifiés dans le *Plan de diversification et de développement durable de la MRC de Pierre-De Saurel*;

Considérant que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désire prioriser la réalisation des projets identifiés dans le *Plan de diversification et de développement durable de la MRC de Pierre-De Saurel*;

En conséquence, le Conseil, à l'unanimité des membres, adopte ce qui suit :

- Que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel réitère l'importance du projet de Route industrielle tant pour la sécurité et la santé de sa population, mais tout particulièrement pour le développement futur des entreprises de son territoire.
- Que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel reconnaît la pertinence et le besoin de réalisation des projets suivants dans le cadre du Plan de diversification et de développement durable de la MRC de Pierre-De Saurel :
 - Réalisation de la route industrielle
 - Réalisation d'une étude de faisabilité sur la récupération des rejets thermiques
 - Réalisation d'une étude de faisabilité pour changer la vocation du site de l'église et le développement résidentiel
 - Bonification du Programme de Rénovation Québec
 - Prolongement du parc de l'Ilménite en vue de fermer la fenêtre donnant sur l'usine de RTFT
 - Bonifier le programme Les Fleurons du Québec

- Que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel mandate le Technocentre en écologie industrielle à accompagner les projets identifiés dans le Plan de diversification et de développement durable de la MRC de Pierre-De Saurel.
- Que les membres du Conseil de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel comprennent que ce qui précède s'inscrit dans le cadre du programme d'accompagnement pour les villes dévitalisées mis sur pied par le MAMROT et piloté par son directeur, monsieur Robert Sabourin, ainsi que son adjointe, madame Marie-Ève Perreault.
- Que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'attend, compte tenu de ce qui précède, que des ressources humaines et financières soient rapidement attribuées à ces projets et à ces mandataires.

11-08-15 Programme rénovation Québec, Programme 2011-2012 – Phase VIII : Le Conseil demande un octroi supplémentaire de 50 000 \$ pour la Phase VIII du Programme Rénovation Québec. (C.P. 11-07-04)

Église : Le Conseil manifeste son intérêt afin d'acquérir le terrain de l'Église don de la famille Mc Carthy.

Règlements : Le Conseil adopte les règlements d'emprunt numéro 304 et 306 au montant total de 615 000 \$ dont 268 100 \$ pour les luminaires et 347 000 \$ pour la rue Béatrice.

11-09-19 Talus Parc de la Pointe-aux-Pins : Le Conseil autorise le paiement du certificat no 1 de 37 285,12 \$ pour l'aménagement du talus au parc de la Pointe-aux-Pins – Phase II – Plantation. (C.P. 11-08-15)

Collecteur pluvial : La Ville autorise le paiement numéro 1 de 311 004,83 \$ à l'entrepreneur Danis Construction pour les travaux effectués à date pour le collecteur pluvial des rues Pie IX, Chevrier et une partie de Léon XIII. (C.P. 11-09-06)

Acquisitions : La Ville autorise l'acquisition d'une propriété pour fin municipale 1510-1520-1522, rue Montcalm ainsi qu'une propriété située au 301 à 309, rue Bonin et 1500, rue Montcalm. (C.P. 11-09-06)

Rue Montcalm : La Ville effectue le paiement de 19 203,81 \$ à l'entrepreneur Chagnon pour les travaux effectués en date du 5 août 2011 selon le décompte progressif numéro 3 pour l'installation de luminaires sur fût sur la rue Montcalm. (C.P. 11-09-06)

Ilot d'entrée de la Ville : Le Conseil accepte le projet présenté par la firme d'architectes paysage « Objectif Paysage » concernant l'aménagement de l'ilot de l'entrée de la Ville, à l'intersection des rues Élizabeth et chemin Saint-Roch.

Programme Rénovation Québec (PRQ) – SHQ Demande d'assouplissement et/ou modifications des règles pour les Villes dévitalisées : Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel participe depuis 2003 au Programme Rénovation Québec (PRQ) – SHQ qui a donné de très bons résultats pour aider les propriétaires à rénover sur le territoire; Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel est, à son grand désarroi, une ville dévitalisée qui compte de nombreux citoyens vivant avec des ressources financières des plus restreintes ce qui empêche certain d'entres eux de pouvoir procéder à la rénovation de leur propriété même avec le programme PRQ-SHQ; Considérant que ledit programme PRQ-SHQ impose de délimiter un territoire pour l'application dudit programme qui cible un secteur comprenant un nombre élevé de propriétés nécessitant des rénovations; Considérant que tout le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel est très homogène et d'une superficie restreinte (environ 1 km²) qui ne comporte pas de quartier plus nécessiteux qu'un autre; Considérant que les nouveaux propriétaires, qui ne sont pas sur le territoire d'application, se trouvent désavantagés et pourraient souvent profiter dudit programme pour revaloriser

Les décisions du conseil (suite)

immédiatement leur propriété en l'intégrant à leur hypothèque, en les encourageant à rester à Saint-Joseph-de-Sorel et en augmentant ainsi le sentiment d'appartenance à leur nouvelle Ville; Considérant qu'une modification ou assouplissement des règles du Programme Rénovation Québec (PRQ) – SHQ en ce qui a trait au territoire d'application d'une part et, d'autre part, au pourcentage de participation de la SHQ, répondrait en tout point aux objectifs poursuivis par les Programmes de soutien aux villes dévitalisées mises sur pied par le MAMROT qui est aussi mandataire de la SHQ; En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, adopte ce qui suit :

- Que l'on demande au MAMROT, mandataire de la SHQ, de soustraire la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel de l'obligation de délimiter un territoire d'application compte tenu que le territoire de la Ville est des plus homogènes et d'une superficie restreinte (environ 1 km²) et que tous les secteurs de la Ville comportent des propriétés nécessitant des rénovations.
- Que l'on demande également au MAMROT, mandataire de la SHQ, d'augmenter le pourcentage de participation de ladite SHQ dans le

programme à 50% (1/2) du coût des rénovations, la Ville à 34% (1/3) et le propriétaire à 16% (1/6) ce qui aiderait grandement plusieurs citoyens qui n'ont pu participer audit programme compte tenu de leur ressource financière des plus restreintes.

- Que l'on indique au MAMROT, mandataire de la SHQ, que les assouplissements et modifications demandés ci-haut s'inscrivent parfaitement dans les objectifs poursuivis par le Programme de soutien aux villes dévitalisées.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

11-06-06 Régie : Adoption du règlement no : 2011-06-02.2 décrétant l'acquisition de véhicules pour le transport en commun de personnes et d'équipements accessoires pour les garages de la Régie situés à Sorel-Tracy et Varennes ainsi qu'un emprunt au montant de 1 590 000 \$ à cette fin. (Les municipalités concernées sont : la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, la Ville de Sorel-Tracy, la Ville de Varennes, la Municipalité de Contrecoeur, la Municipalité de Verchères et la Municipalité de Saint-Amable).

POLITIQUE DE TARIFICATION FAMILIALE

La politique de tarification familiale s'applique aux activités offertes par la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel de la façon suivante :

PAYABLE À 100% - 1^{re} activité

Inscription à l'activité dont le coût est le plus élevé.

PAYABLE À 50% - 2^e enfant

En ordre décroissant du prix

GRATUIT - 3^e enfant ou +

Toujours en ordre décroissant du prix

Le même processus se répète pour l'inscription à plus d'une activité d'un ou plusieurs enfants d'une même famille.

Julie, 4 ans, suit un cours à 50 \$, paiera 100 % - 1^{er} enfant

Annie, 11 ans, suit un cours à 45 \$, paiera 50 % - 2^e enfant

Lucie, 10 ans, suit un cours à 42 \$, sera gratuit - 3^e enfant

Annie suit un 2^e cours à 40 \$, paiera 100 %

Il entre dans un deuxième processus et devient - 1^{er} enfant.

Julie suit un 2^e cours à 38 \$, paiera 50 %.

Il entre dans un deuxième processus et devient - 2^e enfant.

N.B : Les prestataires de la **Sécurité du revenu** sont tenus de présenter le carnet de réclamation (carte-médicaments) du mois courant afin de bénéficier de la tarification réduite. Les personnes à faible revenu doivent présenter un avis de cotisation reçu du gouvernement fédéral ou provincial où figure le total des revenus des deux conjoints qui doit être inférieur à 25 000 \$.

TEMPS LIBRE SOREL-TRACY

Vous recevrez par la poste le bulletin publicitaire « Temps Libre » du Service des loisirs, « Sports, culture et vie communautaire » de la Ville de Sorel-Tracy qui propose plusieurs activités aquatiques, sportives, culturelles, etc.

Pour vous inscrire aux activités offertes par la Ville de Sorel-Tracy,

vous devez **obligatoirement** posséder votre carte Accès-Loisir et vous présentez au Service des loisirs de la Ville de Sorel-Tracy. La carte Accès-Loisir est disponible à l'une ou l'autre des bibliothèques de Sorel-Tracy sur présentation d'une preuve de résidence et d'identité.

Pour information communiquer au : 450 780-5600

Le bilan local et régional

AIRE FAUNIQUE COMMUNAUTAIRE (AFC); CORPORATION DE GESTION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE SPORTIVE AU LAC SAINT-PIERRE

11^e SÉANCE RÉGULIÈRE DU CE :

11-06-15 (Pierre-Yves Malouin, président, Gilles Jacques, Claude Biron, Olivier Gravel et Guylaine Fréchette)

États financiers : Les états financiers au 31 mars 2011 rapportent les montant suivants : produits 190 578 \$ (175 947 \$ en 2010); charges 176 823 \$ (143 266 \$ en 2010), un excédent de 13 755 \$ et un surplus accumulé de 90 880 \$.

Budget 2011-2012 : Le budget 2011-2012 sera de 181 400 \$ comparativement à 154 500 \$ en 2010-2011. Les officiers discutent par la suite des points suivants : fonds spécial, stabilité de l'équipe, compte à recevoir, préparation de l'AGA, etc.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

11-06-28 (Environ 30 personnes présentes)

AGA : Au cours du dépôt de son rapport, le président, monsieur Pierre-Yves Malouin, mentionne que comme l'an passé, nous enregistrons une croissance de 20 % dans la vente de l'autorisation de pêcher. La directrice générale, madame Guylaine Fréchette, décrit ses 3 mandats : a) le réaménagement et l'intégration au nouvel organisme (AFC vs le Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre). b) La tournée des dépositaires. c) La stabilité de l'équipe. Le trésorier, Olivier Gravel, dépose les états financiers au 31 mars 2011. L'assemblée est ajournée au point « nomination du représentant des résidents ». Une autre assemblée sera convoquée selon les articles des règlements généraux.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (SUITE APRÈS L'AJOURNEMENT DU 28 JUIN 2011-09-30)

11-08-25 (Environ 40 personnes)

AGA : Les membres élisent le représentant des résidents soit Yvon Courchesne. Ils adoptent les amendements aux règlements généraux proposés par le c.a. (définition de résident, d'utilisateur, etc.). Ils demandent au gouvernement (Ministère) de conserver le Statu quo concernant l'utilisation des poissons appâts.

Réunion du c.a. : Les représentants élisent les officiers : président, Stéphane Morin, vice-président, Pierre Latraverse, secrétaire-trésorier, Olivier Gravel, administrateurs Gilles Jacques et Claude Biron

ASSEMBLÉE DU CA :

11-08-09 (Pierre Latraverse, Pierre Caron, Michel Hébert, Jean-Guy Dupuis, Stéphane Marin, Gilles Jacob, Olivier Gravel, Thérèse Moreau, Roger Gladu, Pierre Roy et Alec Delage).

Les membres présents apportent des modifications aux règlements généraux concernant l'élection au poste d'utilisateur et de résident. L'adoption du bilan financier et du budget est reporté à cause de l'absence de la directrice générale. Les représentants s'inquiètent du poste compte à recevoir concernant la vente des droits d'accès à la pêche. Enfin, il fixe au 25 août la poursuite de l'assemblée générale annuelle débuté, le 28 juin.

12^e SÉANCE RÉGULIÈRE DU CE :

11-09-12 (Guylaine Fréchette, d.g., Claude Biron, Gilles Jacques, Olivier Gravel, Pierre Latraverse et Stéphane Marin, président).

Les officiers étudient les résultats au 31 août 2011 vs le budget 2011-2012. La directrice fait l'état de la situation du dossier « Compte à recevoir ». Une entente a été signée avec un des fournisseurs afin de combler le manque à gagner. La directrice présente son rapport concernant ses relations avec la personne. Les membres planifient l'organisation de la collecte financière dans les commerces concernés.

COMITÉ DE DIVERSIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT

SÉANCE RÉGULIÈRE :

11-09-08 (Denis Boisvert, Denis Marion, France Saint-Pierre, Olivier Gravel, Martin Valois, Maire-Ève Perreault (MAMROT), Pascale Bertrand (MAPAC), Josée Plamondon, Normand Gariépy, Joanie Otis, Josianne Lacelle (MDEIE), et Paul Duchesneau (MDEIE)).

Plan de diversification et de développement de la MRC : Les représentants discutent de la mise en œuvre et du suivi du Plan de diversification et de développement de la MRC (projet de valorisation des rejets thermiques de RTFT et celui de l'usine de démantèlement des déchets électriques et électroniques).

Résolutions : Deux résolutions sont adoptées soit la demande de modification de la zone d'application du PRQ de la ville de Saint-Joseph-de-Sorel (la zone et la participation financière du Ministère) et l'acceptation des offres de services d'un chargé de projet dédié à Massueville et à Saint-Joseph-de-Sorel.

Route industrielle : Ils fons le suivi de projet de route industrielle, du changement de la vocation de l'église St-Joseph et de celui de l'achat des lots à Massueville.

COMITÉ RÉGIONAL DE LA FAMILLE

1^{ière} SÉANCE RÉGULIÈRE DU :

11-06-21 (Olivar Gravel, Véronique Massé, Jacques Renaud, Michèle Lacombe Gauthier, Myriam Cournoyer, Patricia Salvas, Sophie Poirier et Suzanne Lalonde).

Comité et mandat : Le président présente le règlement adopté par le Conseil de la MRC concernant la création du Comité et son mandat. La coordonnatrice présente le plan d'action 2011-2013 (les projets réalisés à ce jour et les projets d'avenir). Chaque responsable présente expose les principales réalisations municipales relatives aux familles. Les membres organisent les prochaines rencontres du Comité.

2^{ième} SÉANCE RÉGULIÈRE DU :

11-09-13 (Véronique Massé, coordonnatrice, Olivier Gravel, président, Jacques Renaud, Michèle Lacombe-Gauthier, Myriam Cournoyer, Patricia Salvas, P-P Simard, Suzanne Lalonde et Éric Tessier)

Les représentants nomment Olivier Gravel à titre de président du Comité. Ils font un retour sur la dernière rencontre concernant l'adoption par la MRC, le 24 août dernier, de la version refondue de la création et l'établissement des règles de régie interne du Comité régional de la famille de la MRC Pierre-De Saurel. Ils poursuivent le plan d'action 2011-2013 relatif à l'inventaire des parcs cet espaces verts, du guide du logement, du café des générations et du transport collectif. Enfin, ils forment le Comité du budget 2012, expliquent

Le bilan local et régional (suite)

l'appel de projet pour les saines habitudes de vie et l'accès Région Pierre-De Saurel.

Recommandation : Le Comité recommande à la MRC d'appuyer la formation du Conseil Jeunesse (16 à 25 ans) pour une période de 2 ans tout en l'évaluant par rapport à son mandat. Le milieu pourrait profiter d'une subvention du FRIJ (Fonds régional d'investissement jeunesse) au montant de 21 150 \$.

COMITÉ ZIP DU LAC SAINT-PIERRE

12^e SÉANCE RÉGULIÈRE DU CE :

11-06-02 (Pierre Latraverse, Olivar Gravel, Guy Gérin-Lajoie ainsi que Louise Corriveau, d.g.)

Règlements généraux : Les officiers discutent des modifications à apporter aux règlements généraux et de la nouvelle table de concertation. Le c.a. passe de 25 membres à 7 et il y a la formation de la table de concertation du lac Saint-Pierre. Ils discutent aussi des contrats des employés de l'assurance et du fonds de pension.

69^e SÉANCE RÉGULIÈRE DU CA :

11-06-02 Pierre Latraverse, président, Secteur Nicolet-Yamaska : Claude Biron, Luc Lessard, Georgette Chritchley, Secteur Maskinongé : Guy Gérin-Lajoie, Michel Veillette, Stéphane Deschenes, Michel Isabelle, Secteur Bas-Richelieu : Olivar Gravel, Carole Descheneaux, Secteur D'Autray : Michel Fafard, Michel Désy, Bureau de direction : Louise Corriveau)

Suivi des dossiers : La d.g. fait le suivi des dossiers du Comité ZIP : cours d'eau Bélair Trudel, cours d'eau Désy Sylvestre (St-Cuthbert) plantation à l'île Plate, mise en valeur du marais Saint-Eugène, travaux de restauration des Berges à l'île aux Corbeaux, marais noir, suivi des cours d'eau en milieu agricole, suivi des nichoirs à Canard Branchu, les plantes envahissantes. Le président fait de même : phases V (pour 15 ans avec révision tous les 5 ans), nouvelle table, nouvelle structure, programme ZIP est maintenue (de 14 à 13 comités ZIP). Nous sommes dans la Phase V du plan Saint-Laurent (depuis 1^{er} avril 2011). L'entente n'est pas encore signée à cause des élections.

Nouvelle structure : La nouvelle structure du comité ZIP assure le fonctionnement de la table et le respect du mandat tel que dévolu dans la phase 5 du plan St-Laurent. Les 3 objectifs sont : 1) la conservation de la biodiversité; 2) la pérennité des usages et 3) l'amélioration de la qualité de l'eau. (Résolution)

Règlements généraux : Modification aux règlements généraux (Il n'y a plus de CE, le CA passe de 25 à 7 et il y a formation d'une table de concertation (30 membres). Il y a encore 75 000 \$ (depuis 15 ans par le fédéral) qui doit être justifié par le personnel et le ca. (Résolution).

6^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE :

11-06-02 Les membres adoptent les nouveaux règlements corporatifs.

15^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE :

11-06-02 (14 personnes)

Projets : Il y a présentation des projets du Comité ZIP 2010 et à venir.

États financiers : Les membres adoptent les états financiers et le rapport final au 31 mars 2011 : revenus 452 483 \$; dépenses 450 035 \$; excédent 2 448 \$; surplus accumulé 197 281 \$.

Conférence : Ils assistent à la conférence portant sur « Le fleuve St-Laurent, notre fleuve vivant ».

Nouvelle table de concertation : L'assemblée procède à la création de la nouvelle table de concertation (30).

Élections : L'assemblée élit les membres du ca (7) Pierre Latraverse (utilisateur), Luc Lessard (entreprise), Michel Fafard (agriculteur), Michel Désy (groupes environnementaux), Guy Gérin-Lajoie (organismes fauniques), Michel Veillette (municipalités) et Olivar Gravel (MRC).

70^e SÉANCE RÉGULIÈRE DU NOUVEAU CA :

11-06-02 Nomination des officiers : Le Conseil procède à la nomination de ses officiers : Président : Pierre Latraverse; vice-président : Olivar Gravel; secrétaire : Guy Gérin-Lajoie et trésorier : Michel Désy.

MRC DE PIERRE-DE SAUREL

SÉANCE RÉGULIÈRE DU :

11-06-08 Décisions importantes : Ratification de la priorisation des projets dans le cadre du Fonds de développement régional de la CRE-Montérégie Est (FDR) et ratification des subventions accordées dans le cadre du Fonds de soutien au développement régional de la MRC (FSDR).

Comité de diversification : Prise de décision concernant les recommandations du Comité de diversification (municipalités dévitalisées) : l'ajout de deux nouveaux postes au comité, soit d'un représentant de la direction régionale du MDEIE et soit d'un représentant de la direction régionale du MAMROT; d'accorder une aide financière à la municipalité de Massueville; et l'adoption du plan de diversification et de développement durable de la MRC Pierre-De Saurel; et enfin d'accorder, du fonds d'aide aux municipalités dévitalisées, une aide financière de 45 000 \$ plus les frais pour l'embauche d'une personne ressource.

Engagement : Ratification de l'engagement du chargé de projet pour le contrat de collecte et de gestion des matières résiduelles et l'engagement d'une archiviste-rechercheuse pour documenter le dossier du patrimoine bâti qui sera intégré au circuit patrimonial;

SDD : Le Conseil discute de la mise en demeure reçue de la Société de Développement Durable (SDD). Il est résolu de contacter une firme d'avocats afin de nous conseiller dans le dossier.

Parc communautaire éolien : Adoption du projet de règlement déterminant les modalités de gestion de la compétence de la MRC pour exploiter une entreprise qui produit de l'électricité au moyen d'un parc éolien sur son territoire.

11-07-13 Nature – Action Québec : Adoption du rapport de Nature – Action Québec intitulé « Mise en œuvre du plan de conversion et de mise en valeur des boisés de la MRC de Pierre-De Saurel.

SDD : Adoption d'une résolution pour confirmer le mandat de Dufresne, Hébert, Comeau, firme d'avocats représentés par Me Paul Adam dans la poursuite de SDD.

Voir grand pour nos petits : Autorisation de conclure une entente dans le cadre du projet « Voir grand pour nos petits » (avenir d'enfants 2011-2012)

11-08-24 Écocollectivité : Autorisation de signature de convention de subvention liant la MRC et la FCM, fiduciaire du Fonds municipal vert, en lien avec la réalisation du dossier : « L'Écocollectivité, planification stratégique, structure de gouvernance et plan d'action » (subvention 222 365 \$0).

Comité régional de la Famille : Modification au règlement concernant la création et l'établissement des règles de régie interne du Comité régional de la Famille.

Le bilan local et régional (suite)

11-09-14 Rapport mensuel : Le maire de Saint-Joseph-de-Sorel présente son rapport mensuel concernant les comités où ils représentent la MRC (3 réunions de l'AFC, la réunion du Comité régional de la famille).

Matières résiduelles : Octroi d'un mandat pour la réalisation d'une étude sur les modes de valorisation des matières résiduelles actuellement disponibles, soit la firme SOLINOV.

Cégep Sorel-Tracy : Adoption de résolutions d'appui au Cégep de Sorel-Tracy concernant les dossiers de construction d'un gymnase ainsi que d'une demande relative à l'instauration d'un programme de technique policière.

Programme Rénovation Québec : Suite à la rencontre du Comité de diversification et de développement de la MRC de Pierre-De Saurel, les maires appuient la demande d'assouplissement des critères de délimitation du territoire d'application et dans la modification des critères de financement s'adressant aux participants à faible revenu, de la subvention du Programme rénovation Québec de la SHQ et accepte l'offre de dédier un chargé de projets pour la mise en œuvre des projets des municipalités dévitalisées soit Massueville et Saint-Joseph-de-Sorel

SÉANCE RÉGULIÈRE DU :

11-10-12 Rapports mensuels : Le maire de Saint-Joseph-de-Sorel présente ses rapports mensuels concernant les comités ou organisme où il représente à la MRC : Comité de l'écocollectivité de la MRC de Pierre-De Saurel et la Table de concertation en environnement (TCEBR). Schéma d'aménagement : Un mandat au directeur de l'aménagement pour l'élaboration d'un projet de règlement visant à modifier le schéma d'aménagement (projet de développement domiciliaire à Ste-Victoire). **SDD** : Le maire de Saint-Joseph-de-Sorel, Olivier Gravel dépose l'avis légal confidentiel de Me Delisle concernant la gestion des matières résiduelles et la poursuite de SDD (avis demandé par la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel).

Comité régional de la Famille : Le Conseil adopte la recommandation du Comité régional de la Famille au sujet de la création d'un conseil jeunesse sur notre territoire.

Autoroute 30 : Demande au MTQ concernant l'intégration dans son plan quinquennal, du prolongement de l'autoroute 30 vers l'est.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU TRACY, ST-JOSEPH, ST-ROCH

SÉANCE RÉGULIÈRE DU :

11-05-30 (Olivier Gravel, Francine Parenteau, Yvon Bibeau, André Potvin, Claude Pothier ainsi que Luc Airolidi)
Les délégués autorisent l'achat du turbidimètre pour le filtre # 3 pour la somme de 2 950 \$. Ils adoptent le règlement d'emprunt de 421 675 \$ concernant l'exécution de remplacement du réservoir d'alun, et la modification au bassin de rétention de la soude caustique. Concernant le remplacement du directeur, ils proposent une solution de rechange, à contrat pour l'opération et la gestion de l'usine de filtration avec un échéancier fixé au 14 juin à la Ville de Sorel-Tracy.

11-06-00 (Olivier Gravel, Francine Parenteau, Yvon Bibeau, Claude Pothier ainsi que Luc Airolidi).

Gestion de l'usine : Les délégués adoptent deux ententes pour 1 an concernant la gestion de l'usine (Luc Airolidi de la firme SIMO) et monsieur Raymond Lamoureux à titre d'employé de la Régie pour assumer les opérations de l'usine.

11-09-19 (Olivier Gravel, président, Francine Parenteau, André Potvin, Yvon Bibeau, ainsi que Luc Airolidi et Raymond Lamoureux)

Les délégués remplacent madame Diane Robillard, par madame Vicky Bussièrès à titre de trésorière. Ils procèdent au paiement de la retenue pour les travaux de toiture et vitrine (19 565,66 \$ sur le total de 65 371,26 \$). Ils autorisent l'achat d'un turbidimètre et nomment monsieur Raymond Lamoureux pour siéger sur le Comité de la CSST avec Luc Airolidi.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA GARE DE SOREL

SÉANCE RÉGULIÈRE DU :

11-07-19 (Réjean Dauplaise, Olivier Gravel, Suzanne Dansereau, Alexandre Bélisle, Martin Damphousse, François Gamache, ainsi que Francis Rinfret, Jean Demers et madame Nancy Roch)

Élections : Les délégués élisent monsieur Martin Damphousse, maire de Varennes, à titre de président et monsieur Réjean Dauplaise au poste de vice-président.

Représentants : Ils nomment les représentants pour la signature des effets de commerce.

Rapports : Ils adoptent le rapport du secrétaire-trésorier (Jean Demers), le rapport du Comité de travail relatif à la construction du terminus et du garage de Sorel-Tracy.

Suivi : Ils font le suivi de la construction du garage de Varennes (qui est sur la glace pour un moment).

Mandat : Ils mandatent le président à négocier une entente raisonnable avec un consultant pour évaluer les besoins de personnel au CIT et à la Gare ainsi que la confection d'un organigramme opérationnel.

11-08-16 (Réjean Dauplaise, Olivier Gravel, Suzanne Dansereau, Martin Damphousse, Alexandre Bélisle, François Gamache et Nancy Roch).

Comité technique : Nous étudions les recommandations du Comité technique du 26 juillet. Étant donné que nous n'avons pas de réponse du Ministère nous décidons de annuler pour l'instant l'option 3 et nous nous dirigeons vers l'option 1 pour négocier le renouvellement du contrat avec un transporteur privé.

RCGT : Nous déposons le rapport de RCGT pour nous permettre d'en prendre connaissance. Nous faisons le suivi du garage de Varennes et visitons le Terminus de Sorel.

Conditions salariales : Nous discutons des conditions salariales des membres du C.A.

11-09-20 (Martin Damphousse, président, Réjean Dauplaise, Olivier Gravel, Suzanne Dansereau, Alexandre Bélisle, François Gamache ainsi que Jean Demers, directeur général et Nancy Roch, secrétaire).

Adhésion : Les maires acceptent l'adhésion de Saint-Amable à la Régie Intermunicipale de la Gare de Sorel.

Rapport d'intervention : Ils discutent du rapport d'intervention de Raymond Chabot Grant Thornton et Cie qui consiste à optimiser l'efficacité et l'efficience de la Régie pour être en mesure de bien accueillir le changement.

Budget AMT 2012 : Ils prennent connaissance du budget AMT 2012 (Agence métropolitaine de transport).

Budget provisionnel 2012. Ils planifient l'organisation de la préparation du budget provisionnel 2012 de la Régie de la Gare.

Construction : Ils font le suivi des projets de construction du projet de Sorel (terminus) et de celui de Varennes.

Le bilan local et régional (suite)

11-09-26 Conférence téléphonique : (Martin Damphousse, président, Alexandre Bélisle, Suzanne Dansereau, Olivier Gravel, Réjean Dauplaise, François Gamache, ainsi que Jean Demers et Nancy Roch).

Mandat : La Régie donne le mandat à un Comité pour proposer un règlement dans le dossier de la construction du terminus et du garage de Sorel-Tracy.

Comité : Le Comité est formé des personnes suivantes : Jean Demers, directeur général, Éric Champagne, architecte, un représentant de CIMA, Monsieur Fafard, ing. : les directeurs généraux de Contrecoeur, Sorel et Varennes ainsi que le président Martin Damphousse avec des représentants de la firme Construction Sorel et Réjean Dauplaise. De plus, nous donnons le mandat au président de négocier une ressource d'accompagnement pour 3 mois, soit d'ici le 1er janvier 2012.

11-10-04 Conférence téléphonique : (Martin Damphousse, président, Jean Demers, directeur général, Alexandre Bélisle, Suzanne Dansereau, François Gamache, Réjean Dauplaise, Olivier Gravel et Francis Rinfret).

Règlement d'emprunt : Nous n'avons pas de nouvelle du règlement d'emprunt de la part du Ministère, donc nous demandons au CIT de négocier une entente avec un transporteur (l'option 1). On retire d'acquiescer des autobus de l'option 2. Nous demandons en parallèle une réponse écrite du gouvernement.

Prévisions budgétaires : Nous confions à la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton le mandat pour préparer les prévisions budgétaires du CIT et de la Gare pour 2012.

A.F.É.A.S. Saint-Joseph-de-Sorel Boutique Artisanale

L'Aféas Saint-Joseph-de-Sorel présente sa Boutique artisanale Expo, Vente et Artisanat.



Date : Samedi, 5 novembre 2011
De 09h00 à 17h00

Dimanche, 6 novembre 2011
De 10h00 à 17h00

Lieu : Salle des Chevaliers Colomb
1205, rue Antaya à Sorel-Tracy

Entrée : Gratuite

Vente de pâtisseries fait maison, hot dog, soupe, sandwichs, tartes, etc.

De plus, nous vous informons que l'assemblée mensuelle de l'Aféas a lieu tous les 3^{ème} mardi de chaque mois à 19h00.

Pour de plus amples informations, communiquer avec Nicole Guay, au **450-742-1209**, Monique Thibault, secrétaire **450-742-1070**.



Concours de décorations du Temps des Fêtes

Toutes les saisons sont des occasions de participer à l'embellissement de notre Ville. À cet effet, le Conseil municipal annonce la tenue du concours de décorations du Temps des Fêtes proposé aux résidents. Laissez-vous inspirer par l'esprit festif du temps de Noël et donnez des airs de fête à l'extérieur

de votre résidence, le parterre, le balcon, les fenêtres.

Durant le mois de décembre, les conseillers, conseillères sillonneront les rues de notre ville afin de repérer les décors extraordinaires. Peut-être serez-vous parmi les trois gagnants (un par quartier) d'un bon d'achat d'une valeur de 100 \$? Il suffit tout simplement de participer, c'est-à-dire de contribuer à rendre encore plus joli et attrayant notre ville, en réalisant un magnifique décor du Temps des Fêtes.

COMITÉ CONSULTATIF DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL-RIO-TINTO

11-08-00 (De Rio Tinto : Dominique Beaudry, Anne Laganière, Marie Rousseau, Serge Bérubé, Christian Blanchet, Richard Meloche et Steve Laliberté; Du Conseil de Ville : Olivar Gravel, Serge Baron, Jacques Renaud, Francine Parenteau et Paul-Émile Tellier; Citoyens : J.-G. Valois, André Cournoyer, Jean Deguise, Léon Latour et Gaétan Beaudry).

Les dirigeants de Rio Tinto Fer et Titane expliquent l'annonce du 26 mai 2011 de RTFT concernant l'investissement de 800M \$ dont 600M \$ dans notre région au cours des cinq prochaines années. Une partie de cette somme servira à la réduction des émissions de SO₂ et de poussières. De plus, ils présentent aux citoyens de St-Joseph le programme d'amélioration de la qualité de l'air et de celui du SO₂. Monsieur Laliberté informe le Comité du changement du silencieux sur la cheminée des fours rotatifs (kilns) et du mode d'entretien des dépoussiéreurs. De plus, RTFT a obtenu une attestation d'assainissement avec le Ministère pour les 5 prochaines années (PRRI : Programme de Réduction des Rejets Industriels). Enfin, ils présentent le programme d'aménagement environnemental concernant le bruit, le projet de compensation du poisson (près du quai) et du rapport 2010 de Développement durable qui sera dévoilé bientôt.

11-07-11 Communiqué émis par mesdames Chantal Capistran, Chef Service des communications et Anne Laganière, Chef Service de l'environnement :

« Rio Tinto, Fer et Titane (RTFT), souhaite informer la population qu'elle a procédé au redémarrage du four # 4 à son Usine de réduction le 5 juillet dernier. Au cours de la dernière année, cette reconstruction a nécessité des investissements de plus de 30 M\$ CA.

Démarrage

Vers le 19 juillet, soit à la fin de la deuxième semaine de démarrage, des fumées rougeâtres pourraient être visibles aux deux torchères de ce four pour une période variant de 12 à 24 heures. Cette situation particulière se produit uniquement lors du démarrage d'un four neuf dont la durée de vie est de 25 ans.

RTFT tient à s'excuser des inconvénients que cela pourrait occasionner. Soyez assurés que nous consacrerons tous nos efforts afin de minimiser les impacts dans les communautés avoisinantes. N'hésitez pas à communiquer avec nous par la ligne environnement au 450 746 3040 pour tout commentaire ou renseignement.

À propos de Rio Tinto, Fer et Titane

RTFT est l'un des principaux fabricants de matières premières pour l'industrie du dioxyde de titane et un chef de file mondial dans la production de fonte, d'acier et de poudres métalliques de haute qualité.

À propos de Rio Tinto

Rio Tinto est un important groupe minier international dont le

siège social est situé au Royaume-Uni, regroupant Rio Tinto plc, société inscrite aux Bourses de Londres et de New York, et Rio Tinto Limited, société inscrite à la Bourse d'Australie.

Rio Tinto s'occupe de prospection, d'exploitation et de traitement de ressources minérales. Il produit principalement de l'aluminium, du cuivre, des diamants, de l'énergie (charbon, et uranium), de l'or et des minéraux industriels (boras, dioxyde de titane, sel et talc) et du minerai de fer. Bien que ses activités soient d'envergure mondiale, Rio Tinto est solidement implanté en Australie et en Amérique du Nord et possède d'importantes entreprises en Amérique du Sud, en Asie, en Europe et en Afrique australe ».

11-09-12 Communiqué émis par madame Chantal Capistran, Chef de service, Communication :

« Rio Tinto, Fer et Titane, vous informe que le 13 septembre prochain vers 10h00, elle procédera à une vérification pour la mise en service des nouvelles machines du système à gaz aux fours de réduction. Cet exercice est essentiel afin de s'assurer du bon fonctionnement des systèmes de sécurité.

Le système à gaz sert à récupérer le CO produit dans les fours lors de la réduction du minerai. Ce gaz récupéré sert de combustible pour alimenter différents équipements, réduisant par exemple la production de gaz à effet de serre.

Au cours de cette vérification, la mise à l'évent, c'est-à-dire le brûlage du gaz CO par les torchères (flambeaux), sera effectuée. Cette situation entraînera l'émission de fumée et de poussière dans l'atmosphère pour une période approximative de deux heures. Un suivi sera effectué durant cette période.

Rio Tinto, Fer et Titane, tient à s'excuser pour les inconvénients que causera cette vérification qui est indispensable au bon fonctionnement de ses équipements. N'hésitez pas à communiquer avec la ligne environnement au 450 746-3040 pour tout commentaire ou renseignement relatif à cet entretien ».

TABLE DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT DU BAS-RICHELIEU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

11-09-15 (Serge Dauphinais, président, Émilie Bourassa, sec.-trésorière, Olivar Gravel,, Carole Descheneaux, André Potvin, Monique Fortin, J. Larin et Karine Markewiz).

Le quorum étant de 10, l'assemblée décide de tenir la réunion quand même et la secrétaire contactera les autres membres pour approbation. Les représentants adoptent le rapport d'activités 2010-2011 (conférence sur les matières résiduelles et le gaz de schiste) ainsi que le programme d'action 2011-2012 (poursuivre l'écocollectivité, conférences, gestion des MR; révision des règlements généraux, etc.). Ils adoptent aussi le rapport financier (revenus 1 050 \$; dépenses 987,87 \$, en caisse au 31 mars 2011 : 4 556,59 \$). Madame Émilie Bourassa demeure secrétaire et monsieur Serge Dauphinais démissionne. Le CA décidera plus tard du remplacement du président.

Collectes spéciales de résidus verts



(Sorel-Tracy, le 3 octobre 2011) – La MRC de Pierre-De Saurel avise la population de la tenue de quatre collectes spéciales de résidus verts (feuilles d'arbres, gazon, résidus de jardin et branches de moins de 5 cm de diamètre ficelées en ballots dont le poids n'excède pas 25 kg et d'une longueur maximale de 1,5 m).

Ces collectes s'effectueront **les semaines du 17 et 31 octobre** et du **14 et 21 novembre**, soit la même journée que les collectes habituelles, et ce, même s'il n'y a pas de collecte de bacs prévue dans le secteur durant ces quatre semaines.

Nous vous rappelons que ces matières doivent être déposées en bordure de rue avant 6 h le jour de la collecte.

Retour des collectes aux deux semaines



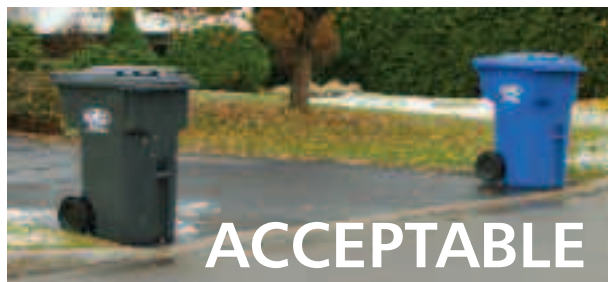
(Sorel-Tracy, le 3 octobre 2011) – La MRC de Pierre-De Saurel avise la population qu'à compter de la semaine du 17 octobre, et ce, jusqu'à la mi-avril, la collecte des bacs noirs s'effectuera aux deux semaines, soit lors de la collecte du bac bleu.

Nous vous rappelons que les bacs doivent être déposés en bordure de rue avant 6 h le jour de la collecte.



T : 1 800 781-8111
F : 450-836-6500

www.ebi-environnement.com



Il est important de mettre les bacs roulants de couleur différente de chaque côté de votre entrée (voir photo).



L'hiver approche à grands pas; afin de faciliter le déneigement des rues et la collecte des matières résiduelles, nous vous demandons de placer vos bacs, poubelles ou sacs à ordures en bordure de rue à l'intérieur de votre entrée privée afin de ne pas nuire au déneigement des rues et de minimiser les bris de bacs roulants ou poubelles par l'entrepreneur affecté au déneigement. Tout résidant doit obligatoirement débayer son bac roulant ou poubelle après une tempête, sinon les employés affectés aux collectes ne le videront pas.

Fête Nationale

La Tablée organisée lors de la Fête Nationale au Centre Récréatif Aussant ainsi que la soirée dansante ont été un succès. De plus, lors de cette soirée nous sommes fiers d'avoir accueilli des canotiers mal pris à notre table pour festoyer et fêter notre belle Fête Nationale.

Le Conseil et moi-même désirons partager avec nos citoyens les remerciements reçus des canotiers pour notre hospitalité lors des festivités de la Fête Nationale.

Le 24 juin dernier, jour de la Saint-Jean-Baptiste, notre groupe de 25 canoteurs naviguait sur le fleuve Saint-Laurent depuis déjà quelques heures, lorsque des conditions météorologiques trop difficiles et dangereuses nous forcèrent à accoster sur la berge de votre municipalité. Transis par le froid, la pluie et le vent, nous étions trempés, quelques-uns près d'un état d'hypothermie. En quête d'un endroit pour nous abriter, nous nous sommes réfugiés à l'aréna Aussant, où nous y avons reçu le plus inespéré des accueils. Dès notre arrivée, une grande chaîne de solidarité s'est mise en branle pour nous aider : les membres du Club Lion nous ont fourni un local de repos et aidés dans nos diverses démarches, les bénévoles affectés à la Fête Nationale nous souriaient, on nous a invités à danser et à partager un repas, et vous avez-vous-même pris la peine de dire quelques mots bienveillants pour nous à l'ouverture de la soirée. Nous avons vraiment eu le sentiment que toute votre municipalité s'était mise à notre service, avec une hospitalité qui se

rencontre malheureusement trop peu souvent aujourd'hui. Pour plusieurs, la Saint-Jean-Baptiste 2011 restera associée envieusement à la municipalité de Saint-Joseph-de-Sorel.

C'est ainsi que nous vous faisons parvenir cette missive, dans le but de vous adresser nos sincères remerciements pour la générosité exemplaire de vos gens et la chaleur humaine qu'ils ont témoignée à notre égard durant notre court séjour.

Nous avons terminé notre aventure le 30 juin dernier en plantant un arbre sur Les Plaines d'Abraham, après 8 journées et plus de 200 kilomètres et plus de 200 kilomètres parcourus sur le fleuve. Nous avons eu de belles journées de navigation, vu des paysages à couper le souffle, observé la faune et la flore de manière privilégiée. Et nous nous sommes souvent rappelés de votre accueil chaleureux et de votre générosité.

Veuillez agréer, Monsieur Gravel, l'expression de nos sentiments.

Le groupe de la Mission de paix 2011,

Bruno Demers, Jean-Sébastien Leduc, Alyssa Symons-Bélanger, Isabelle Darisse, Stone Lwaasa, Stéphane Roy, Francis Riendeau, Marie Dietlin, Jennifer Ulrick, Ashley Thackaberry, Justin Lapointe, Philippe Dumont, Olivier Houle, Mélina Castonguay, Tom Verhaeghe, Guillaume Garon, Élisabeth Li-Dupuis, Camille Tousignant, Manu Narbonne, Marie Ève Lanteigne.



5^{ième} ÉDITION TOURNOI DE GOLF



EN PARTENARIAT
AVEC LE CLUB LIONS
SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

constater 2011 a été une année record pour cette 5^{ième} édition.

Le vendredi 9 septembre 2011, lors d'une magnifique journée ensoleillée, se tenait la 5^e Édition du Tournoi de Golf de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, en partenariat avec son Club Lions au Club de golf Sorel-Tracy « Les Dunes ».

Cette édition, sous la présidence d'honneur de monsieur Jean Tremblay, a permis d'amasser des bénéfices exceptionnels et inespérés de **13 977,86 \$**. La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a remis un montant de 6 988,93 \$ à la Maison Halte Sorel, maison de répit pour les proches de personnes handicapées et un montant de 6 988,93 \$ au Club Lions de Saint-Joseph-de-Sorel. Le Club Lions a, de son côté, remis des montants à la Maison Halte Soleil, à la marche pour le cancer « Relais pour la vie » ainsi qu'à la Fondation de l'Hôtel-Dieu – Département Ophtalmologie.

Je profite de l'occasion pour vous informer des sommes amassées au cours des dernières années, en 2007, 6 207 \$, 2008, 5 338,06 \$, 2009, 8 073,03 \$ et en 2010, 11 889,08 \$. Comme vous pouvez le

Félicitations aux organisateurs, merci aux généreux commanditaires à tous les participants ainsi qu'aux bénévoles qui ont fait de ce tournoi une réussite.

Au plaisir de vous rencontrer l'an prochain pour la 6^e Édition qui se tiendra vendredi le 7 septembre 2012 au Club de golf Sorel-Tracy « Les Dunes ».



VILLE DE
SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

BÉNÉVOLE FÉMININE

Notre bénévole féminine de l'année est une femme enjouée, qui aime taquiner et faire rire son entourage. On dit même, qu'elle est une spécialiste pour jouer des tours. Ses proches la qualifient comme une personne formidable et dynamique; le genre de compagne avec qui l'on ne s'ennuie pas. Rien ne perturbe sa jovialité.

Elle a fait à peu près partie de tout ce qui peut être bénévolat dans notre belle Ville de Saint-Joseph-de-Sorel. Après nombre d'années comme participante à notre chorale, il ne lui reste, d'après ses propres propos, qu'un mince filet de voix, mais celui-ci enchante encore les plus jeunes de ses neuf (9) petits-enfants.

Après avoir éduqué trois (3) enfants, un garçon et deux (2) filles, notre bénévole pense un peu à elle. Tous les matins madame prend son petit déjeuner au resto. Elle aime tellement les restos que ses amies soupçonnent qu'elle a enlevé les fusibles de sa cuisinière afin d'avoir un prétexte pour les fréquenter encore plus.

Pardonnons-lui son petit côté cabotin car après toutes ses années de don de soi auprès de sa communauté, il faut bien qu'elle pense un peu à elle. Tant qu'à moi, il est temps de vous dévoiler son identité.

Notre bénévole féminine de l'année 2011 de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel

Madame YOLANDE COURNOYER

BÉNÉVOLE MASCULIN

Ce n'est pas facile de cibler le bénévole masculin de l'année. Le bénévolat ressemble étrangement à la danse sociale. Un grand nombre de femmes s'y adonnent par contre la gent masculine s'y investit modérément. À Saint-Joseph-de-Sorel nous ne faisons pas exception à cette règle, en contre parti, la qualité de nos bénévoles est plus que remarquable.

Je vais vous faire un listing du parcours de notre bénévole de cette année en espérant que vous trouverez son identité.

- Il est natif de Saint-Joseph-de-Sorel.
- Il a le cœur jeune et il le restera longtemps.
- Il est adepte des nouvelles technologies.
- Il est assoiffé de savoir, pour lui, la formation est continue.
- Sa passion : la politique et son histoire.
- Son emploi n'est que saisonnier.
- Il fit du bénévolat outre frontière.
- Il est Lion et s'implique dans toutes les activités.
- Son implication sociale à son Alma Mater lui mérita la médaille du lieutenant Gouverneur.
- Il est le cadet de nos bénévoles.
- Il symbolise notre relève.

Notre bénévole masculin de l'année 2011 de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

Monsieur VINCENT DEGUISE



COMMUNIQUÉ POUR
DIFFUSION IMMÉDIATE



AVEC SON NOUVEAU CLIP L'EFFET PAPILLON, TOCADÉO JOINT LE GESTE À LA PAROLE

LA FORMATION INVITE LE PUBLIC À DÉCOUVRIR
NEUF ORGANISMES QUÉBÉCOIS DE BIENFAISANCE

Chambly, le 31 mai 2011 – Quelques semaines après avoir lancé l'extrait radio *L'effet papillon*, la formation vocale **Tocadéo** propose aujourd'hui un clip rassembleur qui illustre parfaitement le propos de cette chanson humaniste. Ce texte de Frederick Baron, mis en musique par Marc Dupré, Jean-François Brau et Denny Boudreau, rappelle avec justesse que de petits gestes peuvent faire une grande différence.

Le nouveau clip met en vedette, tour à tour, des représentants de neuf organismes provenant des quatre coins du Québec, ceux-ci ayant ainsi la chance de présenter leur fondation et d'obtenir une plateforme de reconnaissance rarement mise à leur disposition.

Le vidéoclip, dont le tournage s'est déroulé à Québec, à Montréal et à Sherbrooke, met notamment en vedette **L'organisme Halte-Soleil**, un organisme de la région offrant un soutien aux personnes handicapées intellectuel et/ou physique. Vous le trouverez au www.tocadeo.com ou au <http://www.youtube.com/watch?v=loxrPLsGyeJL>.

Tocadéo poursuit actuellement sa fructueuse tournée à travers le Québec et le Nouveau-Brunswick. Le 1^{er} juin, le groupe s'enverra en direction de Sibiu, en Roumanie, pour participer au **Sibiu International Theatre Festival**. Ce festival est le plus important événement en arts de la scène en Roumanie et le troisième au monde. Des diffuseurs de tous les coins de la planète s'y rencontrent pour dénicher les vedettes de demain.

À l'invitation du directeur du festival, Constantin Chiriac, Tocadéo aura l'occasion de présenter son nouveau spectacle en vitrine : voilà une belle occasion pour le groupe de faire une première bonne impression auprès du public européen!

Pour connaître toutes les dates de la tournée et en savoir plus sur la formation,
visitez www.tocadeo.com.

- 30 -

Source : Productions Tribal
514 842-1599
sarry@productionstribal.com





2011-2012

SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

Bienvenue au *Local aux familles*

Pour les enfants de 0-5 ans et leurs parents

Venez relaxer dans un milieu chaleureux,
Voir vos enfants avoir du plaisir,
Donner vos idées sur des activités et sorties intéressantes.



Collation et café gratuits

Apporter votre lunch !



Bienvenue aux nouvelles familles!

Tous les mercredis

9h à 16h

En haut de l'Hôtel de ville, porte 303 Élizabeth

Pour informations: Annie Robidoux (animatrice familiale à Saint-Joseph-de-Sorel)

450-881-3287



SORTIE AU ZOO



FÊTE DES JEUNES ENFANTS



FÊTE D'ENFANTS



Première fête des enfants de la ville de Saint-Joseph-de-Sorel

La première fête des enfants de la ville de Saint-Joseph-de-Sorel a eu lieu le 8 juin 2011 dans le parc de Pointe aux pins. Les membres du comité de parents de la ville de Saint-Joseph ont décidé de réaliser une journée spéciale pour les enfants de 0-5 ans.



En cette première année 56, personnes de la ville de Saint-Joseph-de-Sorel et des environs ont participé à cette fête.

Les enfants ont reçu des livres à colorier et une visite de la mascotte



Merci à nos précieux partenaires : QIT Rio Tinto, le Club Lions, Maxi Sorel-Tracy. Soulignons également la contribution des Chevaliers de Colons Tracy Saint-Joseph, les filles d'Isabelle, La Boulangerie française et la Sureté du Québec. Un merci spécial à Avenir d'Enfants pour leur contribution financière à ce merveilleux projet de communauté.

polus (SQ). Les familles se sont fait servir des hot dogs par les élus municipaux. La journée s'est terminée par un spectacle très amusant de Yahoo ! Le clown. Celui-ci a jonglé, pédalé sur un unicycle et réalisé des sculptures de ballons à tout les enfants



Un merci bien spécial au comité de parents de Saint-Joseph : Marielle, Bruno, Myriam, Thérèse, Élodie, Anouska. Des parents engagés dans leurs communautés.

Prochain projet : Zoo de Granby.

Aréna Aussant 2011-2012

HORAIRE - PATINAGE LIBRE GRATUIT

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
17 octobre 2011 de 13h30 à 15h30	18 octobre 2011 de 14h00 à 16h00	19 octobre 2011 de 13h30 à 14h45	20 octobre 2011 de 13h30 à 14h45	21 octobre 2011 de 13h30 à 14h45
24 octobre 2011 de 13h30 à 15h30	25 octobre 2011 de 14h00 à 16h00	26 octobre 2011 de 13h30 à 14h45	27 octobre 2011 de 13h30 à 15h30	28 octobre 2011 de 13h30 à 15h15
31 octobre 2011 de 13h30 à 14h45	1 novembre 2011 de 14h00 à 16h00	2 novembre 2011 de 13h30 à 15h30	3 novembre 2011 CANCELLÉ	4 novembre 2011 CANCELLÉ
7 novembre 2011 de 13h30 à 14h45	8 novembre 2011 de 14h00 à 16h00	9 novembre 2011 de 13h30 à 15h30	10 novembre 2011 de 13h30 à 15h30	11 novembre 2011 CANCELLÉ
14 novembre 2011 13h30 à 15h30	15 novembre 2011 de 14h00 à 16h00	16 novembre 2011 de 13h30 à 15h30	17 novembre 2011 de 13h30 à 15h30	18 novembre 2011 CANCELLÉ
21 novembre 2011 de 13h30 à 14h45	22 novembre 2011 de 14h00 à 16h00	23 novembre 2011 de 13h30 à 15h30	24 novembre 2011 de 13h30 à 15h30	25 novembre 2011 CANCELLÉ
28 novembre 2011 de 13h30 à 15h30	29 novembre 2011 de 14h00 à 16h00	30 novembre 2011 de 13h30 à 14h45	1 décembre 2011 de 13h30 à 14h45	2 décembre 2011 CANCELLÉ
5 décembre 2011 de 13h30 à 15h30	6 décembre 2011 de 14h00 à 16h00	7 décembre 2011 de 13h30 à 14h45	8 décembre 2011 de 13h30 à 15h30	9 décembre 2011 CANCELLÉ
12 décembre 2011 de 13h30 à 15h30	13 décembre 2011 de 14h00 à 16h00	14 décembre 2011 de 13h30 à 14h45	15 décembre 2011 de 13h30 à 14h45	16 décembre 2011 de 13h30 à 14h45
19 décembre 2011 de 13h30 à 15h30	20 décembre 2011 de 14h00 à 16h00	21 décembre 2011 de 13h30 à 14h45	22 décembre 2011 de 13h30 à 15h30	23 décembre 2011 de 15h15 à 16h45
26 décembre 2011 ARÉNA FERMÉ	27 décembre 2011 de 13h30 à 15h30	28 décembre 2011 de 13h30 à 15h30	29 décembre 2011 de 13h30 à 15h30	30 décembre 2011 de 15h15 à 16h45

HORAIRE - HOCKEY LIBRE

Jour : Dimanche
Dates : 23 et 30 octobre 2011
6, 13 et 20 novembre 2011
11 et 18 décembre 2011
22 et 29 janvier 2012

Heure : De 9h20 à 10h45
Coût : 5\$ (payable sur place avant la partie)
(gratuit pour les 2 premiers gardiens)

N.B. La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel se dégage de toutes responsabilités.

COURS DE PREMIER SOINS

Les résidents étudiants de Saint-Joseph-de-Sorel qui suivent des cours de secourisme et RCR seront remboursés à 100 % du coût d'inscription lorsque cette qualification est requise pour l'obtention d'un emploi étudiant (e) au Service des loisirs de la Ville. Les frais d'inscription seront remboursés comme ci-haut mentionné sur présentation d'une pièce justificative à l'effet que le cours a été réussi.

Communiquez avec :
La Croix-Rouge région de Sorel-Tracy,
Responsable Mme Francine Deschenaux 450 742-7294.

CLUB DE SCRABBLE

Venez vous joindre au Club de scrabble « Si j'osais » affilié à la Fédération québécoise des Clubs de Scrabble francophone. N'oubliez pas d'apporter vos jeux.

Endroit: 702 rue Montcalm | Salle numéro: 1
Jour: Tous les mardis | Arrivée: 18h45



Informations :
Madame Monique Blanchard
tél. : 450 743-8197

BACS ROULANTS (gris et bleus) Propriété de la ville



La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a distribué en 2005, et ce **gratuitement**, des bacs roulants pour la cueillette des ordures ménagères et pour la récupération à tous les immeubles de Saint-Joseph-de-Sorel.

Chaque bac a son propre numéro de série qui a été assigné aux immeubles de la Ville et inscrit dans un registre.

Il est **très important** lors d'un **déménagement** de vous assurer que les bacs roulants (gris et bleus) demeurent à l'immeuble que vous allez quitter car ils sont la propriété de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

La Ville demeure propriétaire desdits bacs; toutefois les **propriétaires des immeubles seront responsables de l'entretien, la réparation et le remplacement de ces derniers.**

COURS SAUVETEUR PISCINE

Veuillez surveiller la publicité pour les cours de sauveteurs offerts par la Ville de Sorel-Tracy, soit: médaille de bronze, croix de bronze et sauveteur national. Ils sont absolument **NÉCESSAIRES** pour travailler en piscine publique.

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel remboursera à ses étudiants, sur présentation d'une pièce justificative, 100% du coût du cours une fois ce dernier réussi, et seulement 50% dans le cas où ce dernier serait échoué.

Veuillez noter que ce remboursement inclut le coût des livres et documents.

N.B. vérifier si votre carte de sauveteur est expirées.

LOCATION DE GLACE ARÉNA AUSSANT

Vous aimeriez jouer quelques parties de hockey entre copains, organiser des joutes pour vos enfants ou d'autres activités sur glace, alors n'hésitez pas à communiquer avec la coordonnatrice des loisirs, madame Raymonde Latour, pour connaître la disponibilité des heures de glace à louer au Centre Récréatif Aussant.

Téléphoner au **450 743-3205** ou **450 742-3744**

BINGO RÉCRÉATIF

Tous les mercredis après-midi à 13h30, il y a un bingo récréatif au sous-sol de l'église Marie-Auxiliatrice organisé par le Chez-Nous de St-Joseph en collaboration avec la Fabrique.

Les profits seront remis au Chez-Nous de Saint-Joseph.
Nous vous attendons en grand nombre !

BIENVENUE CHEZ NOUS

J'aimerais porter à l'attention des citoyens de Saint-Joseph-de-Sorel, qu'une chronique sur les activités de la municipalité est diffusée sur les ondes de CJSO 101,7 FM, à chaque 4^e mardi du mois à 15h30 et 18h30.

Soyez au courant de ce qui se passe dans notre Ville.

Pour votre information voici les dates :
22 novembre et 27 décembre



HEURES D'OUVERTURE

Bureau administratif à l'Hôtel de Ville

Lundi au Vendredi de : 8h30 à 12h00
13h30 à 16h30

Travaux Publics

Lundi au Vendredi de : 8h00 à 12h00
13h00 à 17h00

Maire et conseillers(ères)

- Olivar Gravel450 742.3148
- Serge Baron450 742.5818
- Jean-Guy Cournoyer450 743.8779
- Noëla Desmarais450 742.7521
- Francine Parenteau450 746.0896
- Jacques Renaud450 743.7803
- Paul-Émile Tellier450 746.4746

ADOPTION DU BUDGET 2012

La scéance spéciale pour l'adoption du budget pour l'année 2012, suivra immédiatement la scéance ordinaire du Conseil municipal du 19 décembre 2011.

STATIONNEMENT CHEMIN PUBLIC

Il est interdit de stationner tout véhicule, entre 1h00 et 7h00 du matin, du 15 novembre au 1^{er} avril de l'année suivante sur tout chemin public ou place publique

AVERTISSEUR DE FUMÉE

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe un règlement municipal obligeant tout propriétaire à installer un ou des avertisseurs de fumée dans son ou ses logements. Tout ceci dans le but de protéger vos vies et de réduire les pertes dues aux incendies. Une fois le détecteur installé, il appartient au locataire ou au résident de vérifier régulièrement les piles afin que l'appareil soit toujours en état de fonctionnement.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Dates : 19 novembre - 19 décembre 2011
16 janvier 2012
Heure : 19h00 début de la séance ordinaire

SERVICES MUNICIPAUX

URGENCE : (Police et Incendie)911
Police SQ :450 310-4141
Incendie Ville de Sorel-Tracy: Prévention .450 780-5600, p.5660
Garage municipal, voirie :450 743-4572
Secrétariat :450 742-3744
Secrétariat : (télécopieur)450 742-1315
Courriel : ville@vsjs.ca • Site web : www.vsjs.ca
Aréna : (loisirs).....450 743-3205
Piscine :450 742-1172
Local du 3e âge :450 743-5431
MRC Pierre-De Saurel : MATIÈRES RÉSIDUELLES 450 743-2703
Usine de filtration Saint-Joseph-de-Sorel
1 200, rue Antaya, Sorel-Tracy450 743-7087

DÉNEIGEMENT

Afin de nous permettre de vous offrir un meilleur service de déneigement et pour faciliter le travail des préposés, nous sollicitons votre collaboration en vous demandant, lorsque nous déblayons votre rue, de déplacer votre voiture avant le passage de la souffleuse à neige.

Merci de votre collaboration !

ABRIS D'AUTO

Les abris d'auto temporaires sont autorisés sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Prenez note que ces derniers ne peuvent être installés à moins de 3 pieds du trottoir et doivent respecter toutes autres particularités prévues au règlement de zonage de la Ville.

Pour plus d'informations
communiquez au bureau de la Ville

Information Municipale de Saint-Joseph-de-Sorel

Tirage : 1 100 exemplaires

Conception et impression : Imprimerie Mongeon et Fils Itée

Comité : Conseil de ville de Saint-Joseph-de-Sorel

Rédacteur en chef : Olivar Gravel

Dépôt légal : 2^e trimestre 1991

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada ISSN 1183-7551

Ce bulletin d'information municipale est publié trimestriellement par la ville de Saint-Joseph-de-Sorel, à l'intention de ses contribuables et ses résidents.